



République Française
Commune de la Cadière d'Azur

AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE
LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :
Jeudi 29 juin 2023
À l'Espace Culturel À 20 H30

Du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition des élus ;
Les tables seront disposées pour respecter la distance de sécurité ;
Le public est autorisé à assister au conseil municipal ;
Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

- 0 Approbation des procès-verbaux des séances précédentes ;
- 1 Délibération relative à l'organisation du temps de travail - Rectification ;
- 2 Prise en charge des fournitures pédagogiques 2023/2024 ;
- 3 Tarifs scolaires 2023/2024 ;
- 4 Dépenses afférentes aux activités extra-scolaires 2023/2024 ;
- 5 Tarifs de la garderie 2023/2024 ;
- 6 Dépenses afférentes aux activités musicales 2023/2024 ;
- 7 Reversement de la taxe d'aménagement communale à la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume - Adoption de la convention type ;
- 8 Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport ;
- 9 Approbation du compte de gestion 2022 de la commune ;
- 10 Approbation du compte administratif 2022 de la commune ;
- 11 Affectation définitive du résultat 2022 de la commune.

Le 22 juin 2023

Le Maire,
René JOURDAN

